



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LI)/1 Rev.1
20 novembre 2017

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE ET UNIÈME SESSION
27 novembre - 2 décembre 2017
Lima (Pérou)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux
3. Admission d'observateurs
4. Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet
5. Nouveaux projets et avant-projets
6. Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2017
7. Rapport sur les projets et avant-projets achevés
8. Évaluation a posteriori
9. Travaux de politique
10. Programme de travail biennal des Comités pour 2018-2019
11. Examen des projets et avant-projets en cours
12. Élection des Présidents et Vice-présidents pour 2018
13. Dates et lieux des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions des Comités
14. Autres
15. Recommandations au Conseil international des bois tropicaux
16. Rapport de la Session

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 - Ouverture de la Session

La cinquante et unième session des Comités sera conduite conjointement et coprésidée par M. Jorge Malleux (Pérou), Président du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés (CEM) et M. Achille Orphée Lokossou (Bénin), Président du Comité de l'Industrie forestière (CFI).

Point 2 - Adoption de l'Ordre du jour et organisation des travaux

[Document CEM-CFI(LI)/1] Rev. 1

Les Comités pourront examiner l'Ordre du jour provisoire et adopter leur ordre du jour pour la session. En ce qui concerne l'organisation des travaux, il est à noter que le programme des réunions des Comités sera déterminé au terme des consultations d'usage. Les Comités pourront également constituer le(s) habituels groupe(s) de travail informel(s) à composition non limitée pour les assister dans leur examen de questions particulières inscrites à l'ordre du jour. En outre, les points 4, 6 et 8 (A) de l'ordre du jour seront abordés dans le cadre des séances communes des Comités.

Point 3 - Admission d'observateurs

Les Comités pourront admettre les observateurs qui auront été agréés par le Conseil pour assister à la session en tant que tels.

Point 4 - Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet

[Document ITTC/EP-52]

En application des dispositions de l'annexe B à la Décision 4(XXV) du CIBT, les observations d'ordre général figurant dans le rapport produit par le Panel d'experts seront examinées à ce point de l'ordre du jour dans le cadre d'une séance commune des Comités. Le rapport du cinquante-deuxième Panel d'experts, comportant ses observations d'ordre général, figure au document ITTC/EP-52.

Point 5 - Nouveaux projets et avant-projets

[Document ITTC/EP-52]

Les Comités sont invités à prendre connaissance des projets suivants, qui ont été approuvés aux termes de la procédure électronique, assortie d'un délai, de non-objection à leur classement et diffusés aux pays membres en application de la Décision 6(XLIII) du CIBT, suite aux recommandations du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet, lesquelles ont été émises lors de sa cinquante-deuxième réunion tenue à Yokohama (Japon) du 5 au 9 juin 2017, et réunies sous la cote de document ITTC/EP-52. Tous les projets classés en catégorie 1 ont été approuvés dans le cadre de la procédure susmentionnée; les projets classés en catégorie 4 sont mentionnés aux fins d'informer les Comités qu'aucun membre n'a émis d'objections concernant le classement de ces projets et qu'en conséquence ils ne sont pas approuvés, sauf décision contraire de la part des Comités.

Cinquante-deuxième Panel d'experts

Catégorie 1:

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMIS-SIONNAIRE
PD 791/15 Rev.3 (M)	Contribution des terroirs forestiers communaux et des petites entreprises au commerce du bois de source licite au Ghana	Ghana
PD 819/16 Rev.2 (M)	Étude du marché des produits forestiers au Pérou	Pérou
PD 832/16 Rev.2 (M)	Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois au Guatemala	Guatemala
PD 839/17 Rev.1 (M)	Renforcement et consolidation du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illicite et du commerce associé au Cameroun – Phase 2	Cameroun

PD 845/17 Rev.1 (M)	Amélioration de la capacité des communautés forestières en matière de projets relevant de la gouvernance et du suivi des forêts ainsi que du développement des collectivités dans le district forestier de Mankraso au Ghana	Ghana
PD 858/17 Rev.1 (M)	Tendances des marchés chinois des produits du bois et leur dépendance au commerce international des bois tropicaux à l'horizon 2030	Chine
PD 863/17 Rev.1 (M)	Développement et renforcement du marché intérieur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux au Guatemala	Guatemala

Comité de l'industrie forestière		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMISSIONNAIRE
PD 815/16 Rev.2 (I)	Accroissement de l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam	Viet Nam

Catégorie 4:

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMISSIONNAIRE
PD 795/15 Rev.2 (M)	Inventaire participatif national des essences forestières à l'appui de l'élaboration de politiques publiques d'aménagement forestier en Équateur: étude de cas sur <i>Swietenia macrophylla</i>	Équateur
PD 817/16 Rev.1 (M)	Renforcement de la chaîne de valorisation du bois par les producteurs petits et moyens dans la région Caraïbes du Costa Rica	Costa Rica
PD 835/17 (M)	Mise en place d'un système national d'information et de gestion des statistiques forestières au Mali	Mali
PD 846/17 (M)	Évaluation des stocks de bois sur pied et de la diversité génétique de cinq espèces de <i>Dalbergia</i> à valeur commerciale de Madagascar	Madagascar
PD 860/17 (M)	Renforcement des capacités en matière de législation forestière et de gouvernance locale dans le domaine de l'exploitation et de la commercialisation du bois dans la région de Ségou (Mali)	Mali

Comité de l'industrie forestière		
NUMÉRO DE PROJET/D'AVANT-PROJET	INTITULÉ	PAYS SOUMISSIONNAIRE
PD 857/17 (I)	Gestion durable des forêts communales de Cinzana et Samine par la promotion des PFNL dans le cercle de Ségou (Mali)	Mali

Grille de classement des propositions de projet

Catégorie 1: Le Panel a conclu que la proposition pouvait être recommandée au Comité moyennant l'intégration d'amendements.

Catégorie 4: Le Panel a conclu qu'il ne pouvait pas recommander la proposition au Comité, et il la soumet au Comité avec pour recommandation de ne pas approuver la proposition de projet. Une justification de ce classement doit être apportée aux auteurs et au Comité (p. ex., un

remaniement complet est nécessaire; cas de proposition de projet Rev.2; projet non pertinent; proposition de projet ne comportant pas d'informations suffisantes, etc.).

Point 6 - Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2017

Ce point sera abordé en séance commune des Comités. Le thème de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2017 proposé par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et avalisé lors de la cinquantième session des Comités est: «Partage d'expériences en matière de promotion de l'investissement dans les industries des bois tropicaux et la foresterie tropicale». Une note d'information détaillant le programme et donnant les noms des intervenants à cette Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché pour 2017 sera diffusée durant la session.

Point 7 - Rapport sur les projets et avant-projets achevés

[Document CEM-CFI(LI)/2]

Les Comités pourront examiner le rapport rédigé par le Secrétariat, figurant sous la cote CEM-CFI(LI)/2, relatif aux projets suivants qui peuvent être déclarés achevés:

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. PD 621/11 Rev.3 (M) Traçabilité des productions de bois de la concession forestière et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)
2. PPD 167/13 Rev.1 (M) Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)

Comité de l'industrie forestière

1. PD 722/13 Rev.1 (I) Renforcement des capacités et exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire

Point 8 - Évaluation a posteriori

(A) Rapports d'évaluation a posteriori

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

Il est rappelé aux Comités qu'aucun projet n'avait été sélectionné pour évaluation a posteriori lors de la cinquantième session.

Comité de l'industrie forestière

Il est rappelé aux Comités qu'aucun projet n'avait été sélectionné pour évaluation a posteriori lors de la cinquantième session.

(B) Sélection de projets pour évaluation a posteriori

Aux termes de la Décision 3(XXVIII) «Évaluation des projets a posteriori», les Comités sont priés de considérer comme candidats à l'évaluation a posteriori tout projet individuel ou groupe de projets achevés répondant aux critères contenus à l'annexe 1 de ladite Décision. Il est d'usage que les Comités envisagent une évaluation a posteriori lors de la session durant laquelle les projets sont déclarés achevés. Les Comités pourront examiner et retenir les projets qui seront déclarés achevés à la présente session au titre du point 7 du présent ordre du jour, qui satisfont aux critères de la Décision 3(XXVIII) du CIBT, et dont le solde des budgets approuvés permette de conduire une évaluation a posteriori (on notera que la totalité des sommes disponibles dans le fonds commun des évaluations a posteriori a été épuisée suite aux mesures prises pour remédier à la défaillance financière de l'OIBT en application des dispositions de la Décision 6(LII)).

Point 9 - Travaux de politique

Aux termes de la Décision 4(XXV) du CIBT, les consignes du CIBT aux Comités en matière de travaux de politique sont les suivantes:

- Restructurer les ordres du jour des Comités pour y inclure un point consacré aux travaux de politique;
- Utiliser l'actuel Plan d'action stratégique de l'OIBT, les aspects relevant des politiques dans les Programmes de travail biennaux de l'OIBT, les conclusions des projets achevés et les Décisions du Conseil comme base première à la détermination des points constituant les travaux de politique; et
- Décider, lors de chaque session de chacun des Comités, des questions qui seront débattues au titre du point de l'ordre du jour «Travaux de politique» lors de la session suivante, et convenir des modalités de préparation de ces délibérations au sein du Comité.

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

Au cours de leur cinquantième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur cinquante et unième session les travaux de politique relevant du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés:

- Accès aux marchés;
- Certification des forêts et du bois;
- Sélection de données et analyse des éléments relatifs à la Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois que prépare l'OIBT; et
- Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT.

Comité de l'industrie forestière

Au cours de leur cinquantième session, les Comités ont décidé, à l'issue de débats, de poursuivre, dans le cadre de leur cinquante et unième session les travaux de politique relevant du Comité de l'Industrie forestière:

- Démonstration et adoption de systèmes de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur forestier.

Point 10 - Programme de travail biennal des Comités pour 2018-2019

En accord avec la recommandation du Conseil, le Comité pourra débattre du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2018-2019 et l'examiner, tel qu'il figure dans le document ITTC(LIII)/7, notamment la partie se rapportant aux activités d'orientation stratégique du Comité.

Point 11 - Examen des projets et avant-projets en cours

[Document CEM-CFI(LI)/3] Rev. 2

Poursuivant la rationalisation de ses travaux, et en accord avec les termes de la section VI de l'annexe A à la Décision 4(XXV) du CIBT, le Comité a demandé que la communication des rapports et les débats de la session soient limités aux projets et avant-projets qui:

- rencontrent des problèmes de mise en œuvre;
- nécessitent un financement supplémentaire;
- nécessitent une prolongation de six mois ou plus à leur durée initialement prévue; ou
- dont le Plan de travail et le budget appellent d'importantes modifications de caractère indispensable.

Les Comités pourront examiner le rapport préparé par le Secrétariat et porteur de la cote documentaire CEM-CFI(LI)/3 Rev. 2 sur l'état d'avancement ou la situation des projets, avant-projets et activités dont le Conseil a approuvé le financement et l'exécution. L'état d'exécution de certains projets, avant-projets et activités est susceptible d'avoir évolué entre le moment où le présent ordre du jour est distribué et celui de la rédaction du document CEM-CFI(LI)/3 Rev. 2, et la date de tenue de la session. Les projets et avant-projets qui sont conformes aux dispositions de la Décision 4(XXV) sont mis en relief en caractères gras dans le document CEM-CFI(LI)/3 Rev. 2. Le rapport traite des projets et avant-projets suivants:

(A) Projets en cours d'exécution

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)
2. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en place d'un système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)
3. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

4. PD 751/14 Rev.3 (M) Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur: conservation des ressources forestières et des systèmes agro-forestiers comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économique des foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur
5. PD 756/14 Rev.1 (M) Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois guatémaltèque

Comité de l'industrie forestière

1. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie
2. PD 737/14 Rev.2 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord Sumatra

(B) Projets en attente de leur convention d'exécution

Comité de l'industrie forestière

1. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho

(C) Projets en attente de financement

Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. PD 124/01 Rev.5 (M)
Phase III, Étape 3 Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines (Afrique)
2. PD 791/15 Rev.3 (M) Contribution des terroirs forestiers communaux et des petites entreprises au commerce du bois de source licite au Ghana
3. PD 796/15 Rev.2 (M) Mise en place d'un système de collecte, stockage, traitement, analyse et dissémination des statistiques forestières et fauniques au Cameroun
4. PD 819/16 Rev.2 (M) Étude du marché des produits forestiers au Pérou
5. PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêt-bois au Guatemala
6. PD 839/17 Rev.1 (M) Renforcement et consolidation du processus national de contrôle de l'exploitation forestière illicite et du commerce associé au Cameroun – Phase 2
7. PD 845/17 Rev.1 (M) Amélioration de la capacité des communautés forestières en matière de projets relevant de la gouvernance et du suivi des forêts ainsi que du développement des collectivités dans le district forestier de Mankraso au Ghana
8. PD 858/17 Rev.1 (M) Tendances des marchés chinois des produits du bois et leur dépendance au commerce international des bois tropicaux à l'horizon 2030
9. PD 863/17 Rev.1 (M) Développement et renforcement du marché intérieur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux au Guatemala

Comité de l'industrie forestière

1. PD 700/13 Rev.2 (I)
Phase I, Étape 2 Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I, Étape 2 (OIBT)

2. PD 709/13 Rev.2 (I) Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité de la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de la légalité (Indonésie)
3. PD 761/14 Rev.2 (I,M) Œuvrer à un partenariat entre des groupements paysans et la filière forêt-bois (Indonésie)
4. PD 788/15 Rev.2 (I) Pérenniser la gestion forestière grâce à une compétitivité accrue des petites et moyennes entreprises de la filière bois du district de Ciamis dans l'Ouest de la province indonésienne de Java (Indonésie)
5. PD 815/16 Rev.2 (I) Accroissement de l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam

Point 12 - Élection des Présidents et Vice-présidents pour 2018

L'élection des Présidents et des Vice-présidents pour 2018 sera, suivant la pratique établie, soumise aux consultations d'usage au sein du Conseil et des Comités.

Point 13 - Dates et lieux des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions des Comités

Les dates et lieux des cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions des Comités sont déterminés en fonction des dates et des lieux fixés par le Conseil pour ses cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions.

Point 14 - Autres

Les Comités pourront examiner au titre de ce point de l'ordre du jour toute autre question susceptible d'être soulevée.

Point 15 - Recommandations au Conseil international des bois tropicaux

Les Comités pourront envisager de transmettre leurs recommandations au Conseil relatives aux projets, avant-projets, travaux de politique et tous autres sujets intéressant l'économie, les statistiques et les marchés ainsi que l'industrie forestière.

Point 16 - Rapport de la session

Les Comités pourront examiner et adopter un rapport contenant leurs recommandations adressées au Conseil. Les Comités pourront prier les coprésidents de présenter ce rapport durant la cinquante-troisième session du Conseil pour examen et adoption.

* * *